LE 09 AVRIL,

FAISONS MONTER LA PRESSION !!

★★★★★★★★★★

Le patronat a déclaré la guerre au monde du travail. Il profite de la crise qu'il a provoquée et impose des régressions sans précédent : dégradation des conditions de travail, flexibilité et mobilité accrues, précarisation de l'emploi, suppressions d'emploi, baisse des rémunérations, répression syndicale…

★★★★★★★★★★

La direction de la SNCF, pour une grande partie acquise aux thèses du MEDEF, utilise les mêmes pratiques que les grands groupes privés cotés au CAC 40 pour dérèglementer le travail et abaisser les conditions sociales des cheminots au sein de notre entreprise publique. Guillaume PEPY s'appuie sur le texte du 11 janvier dernier pour s'attaquer aux conditions sociales, de vie et de travail des cheminots.

L'ANI ET SON CONTENU REGRESSIF !

Alors qu'il y a chaque jour plus de 1500 nouveaux chômeurs, que les ruptures conventionnelles (dont 80% sont imposées aux salariés) et les plans de départs volontaires explosent, le patronat prétend qu'il serait difficile de licencier, que le droit du travail serait trop rigide !

Faudrait-il, pour travailler, accepter de perdre tous ses droits, que le travail non ou mal déclaré devienne la norme, que les «mini jobs» à l'allemande ou le travail «indépendant» à la roumaine ou à la polonaise fleurissent?

Le «nouveau modèle économique et social» que cet accord veut imposer, n'a rien de neuf: c'est le règne du «gré à gré», la destruction des socles de garanties collectives, comme si le salarié était à égalité face à son patron. C'est aussi la culpabilisation des salariés dès qu'ils font valoir leurs droits. Cet accord tente de briser les capacités de résistance des salariés. C'est le libéralisme et sa loi de la jungle!

Les principales dispositions de l'accord sont : la mobilité forcée, le raccourcissement des délais dans lesquels le salarié peut saisir le juge prud'hommes pour exiger la réparation d'un préjudice subi, le chantage à l'emploi contre l'allongement de la durée du travail et le gel des salaires, la menace de licenciement, la remise en cause du CDI et la flexibilité accrue.

L'ANI ET LES CHEMINOTS ?

Laisser penser aux cheminots qu'ils ne sont en rien concernés par ce texte est un mensonge, en effet, l'ensemble des accords interprofessionnels, transposé dans une loi, impacte la vie de tous les salariés. Ce sera pourtant la base de discussions pour tous les textes qui font l'objet de négociations d'accords collectifs à la SNCF.

A quelques encablures des annonces gouvernementales concernant les conditions sociales des cheminots dans le cadre de la réforme du système ferroviaire, il serait illusoire de croire que le texte du 11 janvier 2013, qui serait transposé dans la loi, ne constituerait pas le socle des négociations à venir à la SNCF sur un « cadre sociale harmonisé » appelé de ses vœux par le président de la SNCF.

LA DIRECTION PREND LES CHEMINOTS POUR DES COBAYES !

Plusieurs milliers de cheminots sont confrontés dans leur quotidien à la mobilité forcée, à des tentatives de dérèglementation de la part de la direction, à la flexibilité, à la précarité de l'emploi (CDD, intérimaire…).

La modification du contenu des métiers dans les périmètres voyageur, fret, équipement, matériel comme chez les roulants participe de cette mutation profonde que voudrait imposer la direction de la SNCF, au détriment des conditions sociales et de travail des cheminots, de la qualité et de l'efficacité du service public ferroviaire.

Tous les cheminots sont touchés par le gel des salaires depuis quelques années (-5,6% en six ans), par les suppressions d'emplois (plus de 10.000 depuis 2007), par la dégradation de leurs conditions de travail sous prétexte d'économies à réaliser. Les cheminots du FRET subissent de plein fouet ces velléités de casse des droits sociaux et de détérioration des conditions de travail au nom de la compétitivité ! C'est le laboratoire de transformation pour tous les cheminots de la SNCF !

L'ensemble de ces choix et décisions mis en œuvre par la direction est très concrètement ce que l'accord du 11 janvier 2013 pourrait nous être infligé, s'il était transposé dans la loi.

LA CGT EN LUTTE POUR LE PROGRES SOCIAL

La Fédération CGT des Cheminots a déposé un préavis de grève le 02 avril dernier, pour exiger de la direction de la SNCF des réponses aux revendications des cheminots, sur l'emploi, les salaires, les conditions de vie et de travail et les conditions sociales, l'arrêt des restructurations, le respect des métiers…

Ces sujets définissent le quotidien des cheminots, mais surtout ils sont directement liés au contenu de l'accord du 11 janvier. Comme à l'accoutumée, la direction s'est une nouvelle fois réfugiée derrière le caractère interprofessionnel du sujet pour n'apporter aucune réponse.

Les cheminots doivent mettre la pression !

La CGT revendique :

- Une révision du budget 2013, sur le volet emploi, avec une augmentation des embauches réalisées au cadre permanent pour garantir un service public de qualité et améliorer les conditions de travail ;
- Le passage des contractuels au cadre permanent, pour ceux qui répondent aux critères et qui le souhaitent, ainsi que pour les agents embauchés avant 30 ans en emplois précaires ;
- L'ouverture immédiate de négociations salariales pour l'année 2013, avec 6% d'augmentation, comme base de rattrapage de la perte de pouvoir d'achat des cheminots ces 10 dernières années ;
- Un moratoire sur les restructurations qui affaiblissent l'efficacité du service public au quotidien, notamment au fret ;
- Une organisation de la production qui s'appuie sur la mutualisation des moyens de production et s'articule autour des métiers.

Après la mobilisation du 5 mars qui a réuni 200 000 manifestants dans 175 cortèges et rassemblements, la Fédération CGT appelle tous les cheminots, actifs et retraités, à faire du mardi 09 avril 2013 une journée nationale de grèves et de manifestations pour empêcher la transposition dans la loi du contenu de l'ANI du 11 janvier.

La Fédération CGT des Cheminots a déposé un préavis national de grève couvrant la période du 08 avril 2013 à 19h00 au 10 avril 2013 à 08h00. Construisons ensemble la mobilisation nécessaire au développement du service public SNCF et à l'amélioration des conditions sociales des cheminots !

Montreuil le 04 avril 2013